

CASRA IMMOBILIER

SARL au capital de 10 000€ - RCS CRETEIL 994 466 423

Siège social : 69 boulevard de Créteil 94100 Saint-Maur-des-Fossés

Tel : 01 42 83 3359 - E-mail : stmaur-adamville@lafortet.com

## Ventes – Barème à compter du 01/01/2026

### Honoraires de transaction :

Type de bien	Prix de vente	Honoraires TTC
Maison / Appartement	De 0 à 150 000€	Forfait 10 000 €
	De 150 001 à 250 000€	7 %
	De 250 001 à 350 000€	6%
	> 350 001€	5%
Viager		7% de la valeur vénale
Parking / Box		Forfait 3 500€

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

### Cas particulier :

**Vente interactive :** Les honoraires au titre d'un mandat commercialisé en vente interactive seront obligatoirement à la charge du vendeur

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

### Autres prestations

- Établissement d'un pré-état daté : 150€ TTC
- Honoraires de rédaction du compromis de vente : 300€ TTC

## Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

	Charge bailleur	Charge locataire
<b>Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail</b>	12€ TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable En zone très tendue 10€ TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable En zone tendue	12€ TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable En zone très tendue 10€ TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable En zone tendue
<b>État des lieux d'entrée</b>	3€ TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable	3€ TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable
<b>Entremise et négociation</b>	Un mois de loyer hors charge diminué des honoraires ci-dessus.	

## Honoraires pour les autres types de baux :

	Charge bailleur	Charge locataire
<b>Bail d'habitation (hors résidence principale)</b>	12€ TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable	12€ TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable
<b>Bail professionnel</b>	Rédaction du bail : 850€ HT	15% HT du loyer annuel, soit 18% TTC
<b>Bail commercial</b>	Rédaction du bail : 850€ HT	15% HT du loyer annuel, soit 18% TTC
<b>Bail stationnement (parking, garage...)</b>	150€ TTC	150€ TTC

## Honoraires d'état des lieux de sortie (charge bailleur) :

Types de biens	Location nue	Location meublée
<b>Appartement T1</b>	150€ TTC	170€ TTC
<b>Appartement T2</b>	160€ TTC	180€ TTC
<b>Appartement T3</b>	170€ TTC	190€ TTC
<b>Appartement T4 et +</b>	180€ TTC	200€ TTC
<b>Maison</b>	250€ TTC	300€ TTC

## Autres prestations :

- État des risques et pollution (ERP) : 10€ TTC à la charge du bailleur.

**Formules proposées :**

- Formule « Classique » : 5% HT du loyer annuel, soit 6% TTC à la charge du bailleur.
- Formule « Sérénité » : 8,5% HT du loyer annuel, soit 10,2% TTC à la charge du bailleur.

**Prestations annexes :**

- Établissement de devis pour rénovation énergétique, déplacement sur place sur demande du propriétaire, prestation de montage de meubles, réception de livraisons  
→ Tarification horaire : 40€ HT
- Établissement d'attestation CAF : 20€ HT à la charge du locataire